



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

CH/AF

Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2011

ORDRE DU JOUR :

Visite du Centre d'Education différenciée d'Echternach

*

Présents : M. Claude Adam, M. André Bauler, M. Fernand Diederich, M. Ben Fayot, M. Claude Haagen, M. Mill Majerus

M. Laurent Mosar, Président de la Chambre des Députés

Mme Marianne Vouel, Directrice de l'Education différenciée

M. Pierre Backes, Directeur adjoint de l'Education différenciée

M. Gil Steinbach, chargé de direction du Centre d'Education différenciée d'Echternach

M. Armand Weis, coordinateur de l'équipe multiprofessionnelle de l'arrondissement 15

Mme Nadine Welter, coordinatrice de l'équipe multiprofessionnelle de l'arrondissement 14

Mme Paulette Lick, psychopédagogue des équipes multiprofessionnelles des arrondissements 14 et 15

M. André Hartmann, M. François Reuter, échevins de la Ville d'Echternach

Mme Lisi Haas, Mme Christiane Huberty, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Sylvie Andrich-Duval, M. Eugène Berger, M. Emile Eicher, M. Fernand Kartheiser, M. Gilles Roth, M. Jean-Paul Schaaf

*

Présidence : M. Ben Fayot, Président de la Commission

Visite du Centre d'Education différenciée d'Echternach

Sur invitation de M. le Président de la Chambre des Députés, la Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports a participé à la visite du Centre d'Education différenciée d'Echternach.

- **Accueil et introduction**

Après des mots de bienvenue, les responsables ont présenté brièvement le Centre d'Education différenciée d'Echternach qui a été créé en 1972. Il accueille actuellement une trentaine d'élèves mentalement handicapés et à besoins spécifiques, âgés entre 5 et 16 ans et provenant des cantons d'Echternach et de Grevenmacher. Les élèves sont répartis sur cinq classes. Il n'existe toutefois pas de délimitation fixe entre les différentes classes, de sorte que chaque élève peut suivre les cours qui sont le mieux adaptés à son développement personnel. Pour de plus amples renseignements, il est renvoyé à la documentation mise à disposition des membres de la Commission et reprise en annexe du présent procès-verbal.

- **Visite des classes**

Par la suite, M. le Président de la Chambre des Députés et les membres de la Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports ont visité les différentes classes. Ils ont eu l'occasion de rencontrer les élèves et le personnel enseignant qui a fourni des explications au sujet de son travail socio-pédagogique. Au début de l'année scolaire, un plan éducatif individualisé est établi pour chaque élève, en collaboration avec les parents. Les activités quotidiennes relevant des différents domaines de ce plan éducatif sont cadrées par un sujet déterminé, planifié sur plusieurs semaines. Tous les aspects qui s'y prêtent sont intégrés dans les branches enseignées. L'offre pédagogique comprend également des activités de ménage et de cuisine, des travaux d'atelier, ainsi que des travaux de réparation et d'entretien. Des séances de rééducation psychomotrice et orthophonique ainsi que des cours d'expression corporelle et scénique sont censés stimuler les facultés cognitives et créatives des élèves. S'y ajoutent des leçons de natation et d'éducation physique. En tout état de cause, le déroulement des journées est clairement structuré et planifié, offrant ainsi aux élèves un cadre stable et fiable.

- **Echange de vues**

De l'échange de vues consécutif à la visite des classes, il y a lieu de retenir succinctement les éléments suivants :

- Il est constaté que le dossier mis à la disposition des membres de la Commission reprend entre autres les observations formulées en 2006 dans le cadre de l'évaluation externe du Centre d'Education différenciée d'Echternach par l'*Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich*. Les responsables expliquent que cette évaluation a confirmé qu'ils sont engagés dans la bonne voie en ce qui concerne l'offre et l'approche socio-pédagogiques, la collaboration interne, le contact avec les parents, ainsi que les échanges avec l'école fondamentale. Conformément aux recommandations émises par les évaluateurs externes, le Centre a par la suite multiplié les initiatives pour structurer, formaliser et documenter de façon concise et efficace le travail pédagogique effectué. Il s'agit d'un modèle

qui permet d'assurer un suivi continu des élèves, tout en rendant plus visible le travail presté. Il contribue ainsi au développement permanent de la qualité du Centre d'Education différenciée. Le dossier annexé au présent procès-verbal fournit des informations supplémentaires relatives à ce travail de structuration et de documentation.

- Le Centre d'Education différenciée d'Echternach connaît une longue pratique de coopération avec l'enseignement fondamental de la même ville. S'y ajoute une collaboration fructueuse avec le Lycée technique Joseph Bech de Grevenmacher.

De fait, le Centre met à profit la proximité géographique avec l'école fondamentale qui se trouve sur le même campus scolaire. Dès juillet 1998 a été mis en œuvre le projet pédagogique « Centre scolaire intégré » qui se propose d'offrir sur un même site, à l'intention des élèves soumis à l'obligation scolaire, « différents types d'éducation et d'enseignement, ainsi que différents services d'accompagnement et de soutien médico-psycho-pédagogique, qui se complètent mutuellement de par leurs ressources pédagogiques, matérielles et humaines » (cf. dossier annexé). Depuis la rentrée scolaire 2009-2010, le Centre scolaire intégré comprend, à côté de l'école fondamentale et du Centre d'Education différenciée, les équipes multiprofessionnelles (arrondissements 14 et 15) de l'Education différenciée.

Il convient de noter que les échanges entre école fondamentale et éducation différenciée se font dans les deux directions. Ces interactions ont un véritable effet multiplicateur et sont bénéfiques en termes d'acceptation.

- En ce qui concerne les équipes multiprofessionnelles instituées par les lois scolaires du 6 février 2009, elles se trouvent à cheval entre les différentes structures et cherchent encore leur identité, d'autant qu'elles regroupent des intervenants relevant de différentes autorités et carrières (instituteurs, personnel de l'Education différenciée et du Centre de logopédie). Un membre de la Commission soulève la question de savoir comment on pourrait améliorer la visibilité de ces équipes qui semble moins assurée que celle de l'ancien Service de Guidance de l'Enfance (SGE) et de l'ancien Service ré-éducatif ambulatoire (SREA).

Par ailleurs, ne serait-il pas opportun de regrouper la structure de l'éducation différenciée et celle de l'école fondamentale dans un cadre commun, susceptible de consolider la collaboration entre les deux structures ?

Dans ce contexte, il est donné à penser que l'existence d'une instance indépendante qui représente les enfants à besoins spécifiques et qui favorise les regards croisés semble indispensable à plusieurs égards, quitte à en renforcer la collaboration avec les écoles fondamentales.

A la fin de la visite, M. le Président de la Chambre des Députés et M. le Président de la Commission de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports remercient les responsables et l'ensemble de l'équipe du Centre d'Education différenciée d'Echternach de l'accueil aimable et de l'échange instructif.

Luxembourg, le 5 avril 2011

La Secrétaire,
Christiane Huberty

Le Président,
Ben Fayot

Annexe :

Documentation relative au Centre d'Education différenciée d'Echternach



**Visite du Président de la Chambre des Députés,
du Président et des membres
de la Commission de l'Éducation nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports
en date du mercredi, 30 mars 2011
au**

Centre d'éducation différenciée Echternach

Documentation

- 1) carte scolaire des CED régionaux et relevé des communes
- 2) présentation du Centre d'éducation différenciée Echternach
- 3) externe Evaluation des Centre d'éducation différenciée Echternach 2006
- 4) le travail pédagogique
 - Documentation du travail pédagogique
 - Le plan éducatif individualisé
 - La planification semestrielle
- 5) initiatives d'intégration scolaire
 - diplôme 2001 « initiatives pédagogiques sur le plan communal ; lauréat
 - 13. integratives Schultheaterprojekt : Méli Mélo
 - article de presse « t » 14.01.03 : « Wenn alle gemeinsam an einem Strang ziehen »
- 6) projets
 - cohabitation au LTJB Grevenmacher
 - cohabitation au nouveau Lycée à Junglinster
- 7) DVD « inclusion scolaire » en pratique
 - extrait de « Méli Mélo »
 - Hans Wocken zum Thema : Inklusion

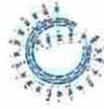


1) carte scolaire des CED régionaux et relevé des communes



Carte scolaire des centres d'éducation différenciée
Relevé des villes et communes

CED	Villes/Communes
Clervaux	Boulaide, Bourscheid, Clervaux, Consthum, Eschweiler, Esch-sur-Sûre, Goesdorf, Grosbous, Heiderscheid, Heinerscheid, Hoscheid, Hosingen, Kiischpelt, Lac de la Haute-Sûre, Mertzig, Munshausen, Neunhausen, Putscheid, Rambrouch, Tandel, Troisvierges, Vianden, Weiswampach, Wiltz, Wincrange, Winseler
Differdange / Pétange	Differdange, Pétange
Echternach	Beaufort, Bech, Berdorf, Biwer, Consdorf, Echternach, Ermsdorf, Heffingen, Junglinster, Manternach, Medernach, Mertert, Mompach, Reisdorf, Rosport, Waldbillig
Esch/Alzette	Bascharage, Clemency, Dippach, Esch-sur-Alzette, Garnich, Leudelange, Mondercange, Reckange-sur-Mess, Sanem, Schifflange, Steinfort
Luxembourg	Bertrange, Hesperange, Kopstal, Luxembourg, Mamer, Steinsel, Strassen, Walferdange
Roeser	Bettembourg, Bous, Burmerange, Dalheim, Frisange, Mondorf-les-Bains, Roeser, Remich, Schengen, Stadtbredimus, Waldbredimus, Weiler-la-Tour, Wellenstein
Roodt/Syre	Betzdorf, Contern, Flaxweiler, Grevenmacher, Lenningen, Niederanven, Sandweiler, Schuttrange, Wormeldange
Rumelange	Dudelange, Kayl, Rumelange
Warken / Redange	Beckerich, Bettendorf, Bissen, Boevange, Colmar-Berg, Diekirch, Ell, Erpeldange, Ettelbruck, Feulen, Fischbach, Hobscheid, Kehlen, Koerich, Larochette, Lintgen, Lorentzweiler, Mersch, Nommern, Prézervedal, Redange/Attert, Saeul, Schieren, Septfontaines, Tuntange, Useldange, Vichten, Wahl



2) présentation du Centre d'éducation différenciée Echternach

**Centre
d'Éducation Différenciée
15-19 rue du Chemin Fer
b.p. 147
L - 6402 ECHTERNACH**

Tél.: +352 72 69 28 20
Fax : +352 72 71 06

ced.echternach@ediff.lu

Echternach, octobre 2010

Présentation du CED Echternach

Introduction

Le CED Echternach a été créé en 1972. Il accueille des élèves mentalement handicapés et à besoins éducatifs spéciaux soumis à l'obligation scolaire. Les élèves sont en provenance des cantons d'Echternach et de Grevenmacher. Le CED est implanté au coeur de la ville, et les élèves peuvent participer activement à la vie scolaire, sociale et culturelle de la localité.

Actuellement, le CED accueille une trentaine d'élèves, âgés entre 5 et 16 ans.

Les enfants sont répartis sur 5 classes. Il n'y a pas de délimitation fixe entre les différentes classes, de sorte que chaque élève peut suivre les cours qui sont le mieux adaptés à son développement personnel.

Plan éducatif individualisé

Au début de l'année scolaire, un plan éducatif individualisé est établi pour chaque élève, en collaboration avec les parents, dans les domaines suivants:

- indépendance personnelle
- communication
- apprentissages scolaires de base
- apprentissages culturels
- éducation psychomotrice
- santé et hygiène sociale
- développement affectif et social
- responsabilité personnelle
- initiation à la vie professionnelle
- activités de loisir

Concept du travail socio-pédagogique

Le plan éducatif individualisé permet une approche globale visant le développement harmonieux de l'élève, tout en définissant les priorités pédagogiques, en respectant les spécificités de l'élève, et en tenant compte de la formation professionnelle des intervenants.

Un sujet déterminé (circulation, postes, milieu local, alimentation, saison, ...), planifié sur plusieurs semaines, pose le cadre aux activités quotidiennes dans les domaines du plan éducatif. Tous les aspects qui s'y prêtent, sont intégrés dans les branches enseignées. Les thèmes, empruntés à tous les domaines de la vie courante, sont élaborés de façon concrète et fixés à l'aide d'expériences, de photos et de films, de visites et de sorties.

L'offre pédagogique comprend également des activités de ménage et de cuisine, des travaux d'atelier, des travaux de réparation et d'entretien. Les élèves s'exercent au maniement de différents matières et matériaux, à la manipulation d'ustensils, d'outils et de machines.

Les séances de rééducation psychomotrice et orthophonique ainsi que les cours d'expression corporelle et scénique stimulent les facultés cognitives et créatives des différents élèves.

Les élèves profitent en outre de leçons de natation et d'éducation physique ainsi que de séances "airtramp".

Selon les besoins, les activités se font:

- en grand groupe (natation, éducation physique, loisirs, ...)
- en petit groupe (travaux pratiques, projet, apprentissages scolaires, ...)
- en séance individuelle (rééducation psychomotrice, stimulation basale, orthophonie ...)

Pour différentes branches, certains élèves participent aux activités des:

- classes d'intégration (apprentissage scolaires)
- classes préscolaires (jeu libre, activités dirigées)
- classes primaires (éducation physique, cours d'appui, éveil aux sciences, expr. picturale et musicale, ...)

Les parents sont impliqués dans le travail socio-pédagogique par:

- l'élaboration et l'évaluation du plan éducatif individualisé
- l'annonce des projets planifiés
- la participation aux consultations pour parents
- la participation aux fêtes, expositions, soirées de projection (colonie de vacances)

L'horaire hebdomadaire est le suivant:

- lundi 8.00 à 15.45 heures
- mardi 8.00 à 11.45 heures
- mercredi 8.00 à 15.45 heures
- jeudi 8.00 à 11.45 heures
- vendredi 8.00 à 15.45 heures
- samedi pas de classe

Membres du personnel

- Bichler Sandra éducatrice graduée
- Dieschbourg Paul psychorééducateur (mi-temps)
- Heirens Christine orthophoniste (mi-temps)
- Jaans Ghislaine éducatrice graduée (mi-temps)
- Kinnen Anne éducatrice graduée
- Kremer Paule éducatrice graduée (mi-temps)
- Kuffer Anne éducatrice graduée (mi-temps)
- Majeres Mireille éducatrice graduée (mi-temps)
- Meyers Corinne éducatrice (mi-temps)
- Steinbach Gil éducateur gradué, chargé de la direction
- Weyer Marie-Rose éducatrice

Collaborateurs/trices à temps partiel

- 1 institutrice d'économie familiale (ens. secondaire technique)
- 1 chargé d'éducation (ens. secondaire technique)
- 1 enseignant en langue maternelle
- 1 catéchète
- 1 professeur d'enseignement logopédique
- 2 psychologues
- 6 instituteurs (enseignement fondamental, Echternach)
- 2 médecins-spécialistes
- intervenants divers

Initiatives / Projets

Dans les années '80, une longue pratique de collaboration entre le CED Echternach et l'enseignement préscolaire, primaire et complémentaire de la Ville d'Echternach, a conduit à:

- l'élaboration d'un accord de coopération entre l'Enseignement spécial et l'Education différenciée en mai 1986
- l'élaboration d'un accord de coopération entre l'Enseignement préscolaire et l'Education Différenciée en mai 1990.

Ces accords, reconduits d'année scolaire en année scolaire, se trouvent confirmés par la loi du 28 juin 1994 concernant l'intégration scolaire d'enfants handicapés.

Actuellement, la plupart des élèves inscrits au CED Echternach, profitent de ces mesures.

La participation à des activités des classes de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire peut démarrer à la rentrée scolaire; elle reste flexible pendant l'année scolaire en cours, permettant ainsi les adaptations qui s'imposent suivant l'évolution des élèves concernés.

Les échanges entre les professionnels des différents ordres d'enseignement pour certaines branches (enseignement général, branches d'expression, travaux pratiques) ainsi que les échanges entre élèves pour diverses activités (atelier, rééducation psychomotrice, rééducation orthophonique, apprentissages scolaires individualisés, airtramp) permettent une offre scolaire individualisée.

En juillet '98, les responsables/délégués de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, du service régional logopédique, du Service Rééducatif Ambulatoire, du Service de Guidance/Commission MPP ainsi que du Centre d'Education Différenciée ont présenté aux autorités communales et étatiques un projet pédagogique, dénommé "**Centre scolaire intégré**", défini comme suit:

A l'attention des élèves soumis à l'obligation scolaire il existe, sur un même campus scolaire, différents types d'éducation et d'enseignement ainsi que différents services d'accompagnement et de soutien médico-psycho-pédagogique, qui se complètent mutuellement de par leurs ressources pédagogiques, matérielles et humaines.

Ce concept est géré par l'administration communale, le directeur de l'Education différenciée et l'inspecteur du ressort.

Depuis la rentrée scolaire 2009-2010, le **Centre scolaire intégré** comprend, à côté de l'école fondamentale et du Centre d'Education différenciée, les équipes multiprofessionnelles (arrondissements 14 et 15) de l'Education différenciée (anc. SREA et SGE).



3) externe Evaluation des Centre d'éducation différenciée Echternach 2006

Externe Evaluation des Centre d'Éducation Différenciée d'Echternach

**Bestandesaufnahme der fachlichen Tätigkeit
mit Formulierung von konkreten Optimierungsvorschlägen**

Verfasser/innen:

Prof. Dr. Peter Lienhard-Tuggener

Dr. Belinda Mettauere Szaday

Zürich, den 31. August 2006

4 Kernaussagen und Entwicklungshinweise im Überblick

Auftrag und Profil	
Kernaussagen	Entwicklungshinweise
Das CED Echternach ist eine professionelle Sonderschule mit breiter Vernetzung.	<p>Führen sie die begonnene Entwicklung hin zu einem regionalen Kompetenzzentrum für Schülerinnen und Schüler mit besonderen Bedürfnissen weiter.</p> <p>Bemühen Sie sich nach der Aufnahme von Kindern mit einer stärkeren geistigen Behinderung aktiv um Unterstützung und fachlichen Austausch, um auch diesen Kindern gerecht werden zu können.</p> <p>Wir haben die Bestrebungen des CEDE wahrgenommen, die Schule zu einem Teil eines pluridisziplinären Schulzentrums weiter zu entwickeln. Unserer Ansicht nach ist das CEDE zusammen mit seinen Partnern auf einem guten Weg in diese Richtung.</p>
Der Umgang im CED Echternach ist von Respekt und Wertschätzung geprägt.	
Die Schülerpopulation umfasst im Moment nicht die gesamte Breite der vorgesehenen Zielgruppe.	
Leitung und interne Organisation	
Kernaussagen	
Das CED Echternach wird kompetent geleitet.	
Unterricht und Förderung	
Kernaussagen	Entwicklungshinweise
Die Förderung der Schülerinnen und Schüler orientiert sich am Plan d' Etudes der EDIFF und ist überzeugend umgesetzt.	<p>Wir sind der Überzeugung, dass Sie im Hinblick auf die innere Differenzierung / Individualisierung voneinander lernen könnten. Verstärken Sie diesbezüglich den Austausch.</p>
Durch vielfältige Formen der Differenzierung und Integration wird die Förderung der Schülerinnen und Schüler optimiert.	
Förderplanung und Standortbestimmung	
Kernaussagen	Entwicklungshinweise
Individuelle Förderpläne werden erstellt und regelmässig überprüft. Unserer Ansicht nach ist eine Optimierung mit wenig Aufwand möglich.	<p>Die individuellen Förderpläne des CEDE enthalten in der Regel zu Beginn eine allgemeine Beschreibung. Das erachten wir als sinnvoll. Als Ergänzung schlagen wir vor, am Schluss dieser allgemeinen Beschreibung jeweils zusammenfassend drei bis fünf Haupt-Förderziele aufzuführen. Sie dienen den Eltern und den beteiligten Fachpersonen als gemeinsamen Orientierung.</p>

Interne Zusammenarbeit	
Kernaussagen	Entwicklungshinweise
<p>Am CED Echternach wird viel Wert auf die interne Zusammenarbeit gelegt. Sie gelingt weitgehend gut. Bezüglich des kindbezogenen Informationsaustauschs sucht die Schule nach neuen Lösungen.</p>	<p>Im Hinblick auf den kindbezogenen Informationsaustausch und die Dokumentation schlagen wir Ihnen Folgendes vor:</p> <p><i>Journal:</i> Wir empfehlen Ihnen, auf dem Intranet ein kindbezogenes Journal zu führen. Hier können alle Beteiligten Informationen einbringen und abrufen (Vorfälle, Wahrnehmungen, Fragen). Die Educatrice verwaltet das Journal (z.B. Redaktion einmal pro Woche).</p> <p><i>Vorschlag eines gemeinsamen Rasters für Kinderdossiers:</i> Haupt-Förderziele, Umsetzungsschwerpunkte im Quartal / Trimester; Haupteinträge erfolgen durch die Educatrice, Ergänzungen durch Fachlehrpersonen, Therapeutinnen, evt. psychologische Fachperson.</p>
Elternarbeit und Elterneinbezug	
Kernaussagen	
<p>Die Gestaltung der Elternarbeit und des Elterneinbezugs macht einen professionellen Eindruck.</p>	
Rahmenbedingungen	
Kernaussagen	Entwicklungshinweise
<p>Die Rahmenbedingungen des CED Echternach sind günstig. Ungelöste Fragen bezüglich räumlichen Erweiterungen wirken derzeit blockierend.</p>	<p>Die Realisierung eines sicheren Pausenareals sollte prioritär angegangen werden.</p> <p>Es wäre zu wünschen, dass die offenen Fragen bezüglich des geplanten Bauvorhabens bald geklärt würden, um die weitere Entwicklung des CEDE sinnvoll planen zu können.</p>
Unterstützung, Beratung und Weiterbildung	
Kernaussagen	
<p>Die Weiterbildung der Mitarbeitenden wird gefördert. Bei Schwierigkeiten im beruflichen Alltag werden sie fachlich unterstützt.</p>	

5 Dank

Wir möchten Herrn Gil Steinbach und allen Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern des Centre EDIFF d'Echternach sehr herzlich für die Kooperation und die Offenheit danken, die uns entgegen gebracht wurde.

Das Team des CED Echternach hat viel erreicht, worauf es stolz sein darf. Wir hoffen, dass wir mit unserem Evaluationsbericht dazu beitragen können, die Qualität des Centre im Interesse einer optimalen Förderung der Schülerinnen und Schüler weiter zu erhöhen.



Prof. Dr. Peter Lienhard-Tuggener



Dr. Belinda Mettau Szaday

Zürich, den 31. Juli 2006



4) documentation du travail pédagogique

- Documentation du travail pédagogique
- Le plan éducatif individualisé
- La planification semestrielle

Centre
d'Education Différenciée
15-19, rue du Chemin de Fer

b.p. 147
6402 ECHTERNACH

ced.echternach@ediff.lu

Tél.: 72 69 28

Fax : 72 71 06

Echternach, le 2006

concerne: documentation du travail pédagogique

A l'issue de l'évaluation externe effectuée en juin 2006 par la « Hochschule für Heilpädagogik » (HFH), CH - Zürich, l'équipe du CED multiplie les initiatives pour rendre plus visible le travail presté.

En occurrence, nous sommes en train d'identifier et de hiérarchiser les documents qui structurent la vie scolaire dans le temps d'après des critères de **contenu** et de **destinataire**.

Plan éducatif individualisé : le plan éducatif individualisé est un document élaboré par le titulaire/intervenant (à l'adresse du titulaire/intervenant/remplaçant, des parents de l'élève et de la Direction). Il peut être considéré comme une sorte de **contrat** entre parents et école. Ce document contient les parties suivantes :

- Une **présentation** actuelle de l'élève, soit sur base d'informations extérieures (nouvel élève), soit sur base des progrès réalisés durant l'année scolaire écoulée.
- Les axes de développement personnel, social et cognitif. Ces axes de développement décrivent, en quelques phrases, les **priorités pédagogiques globales** pour un, deux ou trois axes de développement.
- Les domaines du plan d'études. Les domaines du plan d'études fournissent des indications quant aux **objectifs** à viser en cours d'année.

Planification semestrielle : la planification est élaborée par le titulaire/intervenant (à l'adresse du titulaire/intervenant/remplaçant/parents). Elle définit, pour la durée d'un semestre, les **stratégies**, les **méthodes** et les **outils** à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs préalablement définis. La planification est LE DOCUMENT qui témoigne des réflexions pédagogiques et de la stratégie que le titulaire / intervenant spécialisé développe pour atteindre les différents objectifs. Ce document sert également de base pour étoffer oralement les démarches pour approcher les objectifs visés, lors de la présentation du plan éducatif individualisé aux parents.

Thème : Le thème est élaboré par le titulaire à l'attention des parents. Il reprend, pour une période de +/- 6 semaines, le sujet traité en classe. Implanté dans la vie quotidienne (milieu ambiant, saisons, sciences, festivités, ...), il indique aux parents d'élèves les **activités concrètes** (branches, sorties, documentation) qui étoffent le sujet choisi. Il constitue une incitation aux parents à s'associer activement au thème moyennant recherche de documentation, entretiens et sorties avec leurs enfants.

Portfolio : le portfolio est destiné au titulaire / intervenant spécialisé / élève / parents. Il se constitue de 2 parties distinctes :

- Un « album » (**quoi**) contenant toutes sortes de pièces, choisies de préférence en accord avec l'élève à partir des réalisations qui documentent sa **progression** dans un domaine et pour un objectif donné.. Après l'atteinte de l'objectif, les pièces sont retirées du portfolio.
- Un journal interne (**comment**) renseignant les différents enseignants sur l'état/la constitution/les préoccupations actuelles de l'élève.

(à développer)

Journal de classe : le journal de classe est destiné au titulaire/intervenant/remplaçant éventuel. Il témoigne de la **préparation quotidienne** du titulaire/intervenant/remplaçant. Les inscriptions au journal de classe se font avant le début des cours.

Horaire hebdomadaire : l'horaire hebdomadaire est destiné aux titulaire/intervenant/remplaçant, à l'élève, aux parents et à la Direction. Il fixe les **branches** dans lesquelles l'instruction de l'élève est développée ; l'horaire donne un rythme à la journée scolaire et définit les activités quotidiennes.

Registre de classe : le registre de classe est destiné au titulaire/remplaçant. Il contient les données personnelles de l'élève d'une classe ; il témoigne de la **présence** physique de l'élève.

Bilan intermédiaire : le bilan intermédiaire est élaboré par la titulaire/intervenant et destiné au titulaire/intervenant, aux parents et à l'élève. Il se greffe sur la planification semestrielle ; il constitue un moment privilégié pour faire le bilan du travail effectué et pour faire une **analyse critique** des objectifs posés. Le cas échéant, les objectifs sont à reformuler ou de nouveaux objectifs s'ajoutent au plan éducatif individualisé.

Bilan de fin d'année : Le bilan de fin d'année est établi par le titulaire/intervenant en fonction des objectifs du plan éducatif individualisé ; il décrit la **progression/les résultats** de l'élève en fonction des objectifs posés ; il donne des **indications** quant au travail pédagogique à envisager pour la prochaine année scolaire. Il est destiné au titulaire/intervenant, aux parents et à l'élève.

Brèves : Tout au long de l'année, les différents entretiens (entrevues parents, entretiens téléphoniques) et autres informations sont notés de façon brève. Ces notes permettent de garder le fil des divers échanges, propositions et informations.

Echternach, le .

2010

concerne : Documentation du travail pédagogique au CED Echternach

Rappel

Le travail pédagogique à réaliser dans l'intérêt des élèves inscrit au CED Echternach peut être décliné en plusieurs phases, qui se définissent comme suit:

➤ Préparation

La phase de préparation comprend la rédaction du plan éducatif individualisé, la consultation des parents et la planification semestrielle.

➤ Réalisation

La phase de réalisation comprend la préparation quotidienne, les activités avec les élèves, la progression étape par étape, la tenue quotidienne du journal de classe.

➤ Evaluation

La phase d'évaluation comprend le bilan intermédiaire et le bilan de fin d'année.

Les 3 étapes s'enchaînent, se suivent et se complètent de sorte à constituer un ensemble pédagogique cohérent et efficace.

Documents

Le travail pédagogique effectué au CED Echternach est consigné dans les documents suivants:

➤ Le plan éducatif individualisé

Le plan éducatif individualisé définit, en collaboration avec les parents, les objectifs (pédagogiques et rééducatifs) retenus pour un élève, compte tenu de sa situation personnelle, de ses possibilités et de ses perspectives (Kind-Umfeld Analyse). Il définit, pour l'année scolaire en cours, ce dont l'élève a besoin et ce qu'il sera capable d'apprendre (au sens large du terme).

➤ **La planification semestrielle**

La planification semestrielle décline/transforme les objectifs du PEI en buts concrets à court terme et il décrit les actions et étapes que l'intervenant entreprend pour réaliser ces buts avec l'élève. De même il documente les moyens et médias employés pour la réalisation des buts visés. Finalement, la planification semestrielle comprend un volet EVALUATION, qui permet de dire si un élève a réussi à atteindre les buts à court terme sur base d'indicateurs préalablement établis. L'établissement d'indicateurs qui permettent d'évaluer si un but a été atteint ou non, est indispensable pour prouver l'affirmation d'une réussite (totale ou partielle) resp. d'un échec par rapport à un but posé. Les indicateurs sont définis par l'intervenant lors de l'établissement de la planification semestrielle. Ils permettent à l'intervenant de situer le degré de réussite par rapport à des critères donnés. L'évaluation des buts à la fin d'un semestre peut faire office de bilan intermédiaire (en cas d'élèves qui fréquentent le CED depuis au moins une année) et permet d'entamer la planification du 2^e semestre.

➤ **Le bilan intermédiaire**

Dans le cas d'élèves qui fréquentent le CED depuis au moins 1 année, l'évaluation semestrielle fait partie intégrante du document « planification semestrielle » à savoir du volet « évaluation » (voir plus haut).

Pour les élèves nouvellement admis, un bilan intermédiaire est établi en équipe, pour réexaminer la situation du nouvel élève en vue d'adaptions éventuelles. De même, les élèves qui quittent le CED à la fin de l'année en cours (réorientation resp. fin de scolarité obligatoire), profitent d'un bilan intermédiaire en vue de l'établissement ultérieur du bilan de fin d'année qui doit être présenté à la CIS et à la CMPPN.

➤ **Le bilan de fin d'année**

Le bilan de fin d'année fait état des progrès de l'élève sur base du PEI, étoffé par des exemples concrets tirés des planifications semestrielles 1 et 2 et notamment de l'évaluation réalisée pour les différents buts. De même, il donne une indication sur les objectifs et buts à envisager pour la prochaine rentrée scolaire.

PLAN EDUCATIF INDIVIDUALISE 201x/201x
--

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Rang dans la fratrie :

Domicile :

Nationalité :

Progression scolaire :

A.scolaire	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/ 03	03 /04	/
Ecole											
Titulaire											

Sursis / prolongation :

PRESENTATION GENERALE :

OBJECTIFS GENERAUX :

A) au niveau du développement de la personnalité :

B) au niveau du développement cognitif

C) au niveau du développement social

PEI (*= objectifs concrets extraits des 10 domaines du plan d'études – avec référence aux objectifs généraux prédéfinis*)

1. INDEPENDANCE PERSONNELLE

2. COMMUNICATION

3. APPRENTISSAGE SCOLAIRE DE BASE

4. APPRENTISSAGES CULTURELS

5. EDUCATION PSYCHO-MOTRICE

6. SANTE ET HYGIENE SOCIALE

7. DEVELOPPEMENT AFFECTIF ET SOCIAL

8. RESPONSABILITE PERSONNELLE

9. INITIATION A LA VIE PROFESSIONNELLE

10. ACTIVITES DE LOISIRS

Planification semestrielle

Nom:		Année scolaire:	
Prénom:		Semestre:	

Table des matières

1. Indépendance personnelle	2
2. Communication.....	4
3. Apprentissages scolaires de base	6
4. Apprentissages culturels	8
5. Education psychomotrice.....	10
6. Santé et hygiène sociale	12
7. Développement affectif et social.....	14
8. Responsabilité personnelle.....	16
9. Initiation à la vie professionnelle	18
10. Activités de loisir	20

Planification semestrielle

Nom:		Année scolaire:	
Prénom:		Semestre:	

1. Indépendance personnelle

Titulaire / Intervenant:	

Objectifs:	Méthodes / Etapes / Progression:	Medias / Ressources:	Evaluation/indicateurs
1. Indépendance personnelle			
1.1 Alimentation			
1.2 Propreté			
1.3 Soins corporels			
1.4 Habillement			

Planification semestrielle

Nom:		Année scolaire:	
Prénom:		Semestre:	

1.5 Tâches ménagères			

Planification semestrielle

Nom:		Année scolaire:	
Prénom:		Semestre:	

2. Communication

<i>Titulaire / Intervenant:</i>	

Objectifs:	Méthodes / Etapes / Progression:	Medias / Ressources:	Evaluation/indicateurs
2. Communication			
<i>2.1 Communication non-verbale</i>			
<i>2.2. Communication verbale</i>			

Planification semestrielle

Nom:

Prénom:

Année scolaire:

Semestre:



5) initiatives d'intégration scolaire

- diplôme 2001 « initiatives pédagogiques sur le plan communal ; lauréat
- 13. integratives Schultheaterprojekt : Méli Mélo
- article de presse « t » 14.01.03 : « Wenn alle gemeinsam an einem Strang ziehen »

Grand-Duché de Luxembourg



Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports

Initiatives pédagogiques
sur le plan communal

Lauréat 2001

Ville d'Echternach

Luxembourg, le 21 mars 2002

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anne Brasseur'.

Anne Brasseur
Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports

De Grupp

Schoultheater Iechternach

invitéiert Iech op säi

Méli Mélo



Eng Valise voller Gedichter, Spréchelcher a Lidder

Donneschdes, den **24. Mäerz** um 10 Auer an um 18 Auer

Freides, den **25. Mäerz** um 19 Auer

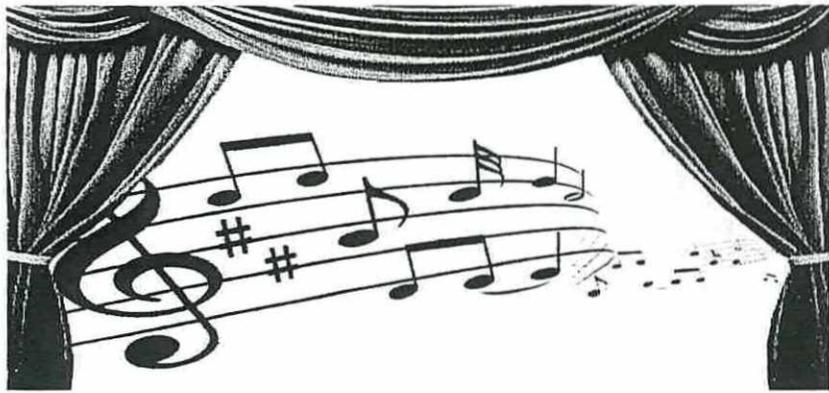
am Festsall vun der Grondschoul

**Ticketen nëmmen am Virverkauf um
72 92 34 - 203**

Organisatioun: d'Kanner an d'Enseignantinnen aus der Grondschoul an aus dem Centre d'éducation différenciée vun Iechternach

Schoultheater Iechternach

Merci



E grouse Merci un all déi Leit,
déi gehollef hun!!!

Méli Mélo



Eng Valise voller Gedichter,
Spréchelcher a Lidder

Organisatioun:
d'Kanner an d'Enseignanten aus der Grondschoul
an aus dem Centre d'éducation différenciée vun Iechternach



- Antunes Martins Emanuel - Hausmeister, Katze
- Avdic Rahman - Grüngestreifter
- Barnich Anne-Marie - Katze, Gespenst
- Bartimes Xenia - Blaukariertes
- Becker Thomas - Gespenst, Igel
- Ben Ramdane Tao - Gespenst, Kater
- Bollendorf David - Blaukariertes
- Colbach Mathieu - Gespenst
- Da Silva Dylan - Gespenst, Gelbgetupfter
- Da Silva Coelho Jacqueline - Gespenst, Katze
- De Figueiredo Rodrigues Leonardo - Blaukariertes
- Delhez Clédric - Gespenst, Gespenst
- Faria Portugal Lara - Gespenst
- Folgueira De Tommaso Evan - Rotgefleckter
- Fernandes Eric - Blaukariertes, Gespenst
- Gengler Noah - Gespenst, Igel
- Godinho Sofia - Grüngestreifter, Gespenst
- Heyard Britney - Grüngestreifter, Katze
- Hörner Cindy - Rotgefleckter, Katze
- Leisen Océane - Grüngestreifter, Katze



- Majchrzack Léa - Rotgefleckter, Gespenst
- Mariani Nicolas - Grüngestreifter
- Martins Saraiva Marisa - Blaukariertes
- Miranda Simon Christelle - Rotgefleckter
- Neto Gonçalves Bruno - Dackel, Gespenst
- Oliveira Fernandes Diogo - Blaukariertes
- Pantanalí Lana - Rotgefleckter
- Peller Claudio - Gespenst, Gespenst
- Pinheiro da Costa Filipe - Blaukariertes, Katze
- Prentic Enita - Grüngestreifter
- Rodrigues Fernandes Alexandre - Gespenst, Hase
- Santos Ferreira Sabrina - Gespenst, Katze, Lego
- Schalz Charel - Rotgefleckter, Dackel, Lego
- Simoés Duarte Sarah - Gespenst, Katze, Lego
- Sobral Timothy - Kater, Gespenst
- Stubbs Emma - Grüngestreifter
- Teixeira Rodrigues Raquel - Gespenst, Katze
- Tuna Perreira Daniel - Gespenst
- Weber Alain - Gespenst, Hase
- Weidert Jo - Rotgefleckter
- Werner Joy - Gespenst



- Abrantes Ruben - Hase, Besen
- Adrovic Amar - Gemüse, Küchengeschirr, Stern
- Avdijaj Lulije - Tänzerin, Stern
- Baptista Cindy - Tänzerin, Stern
- Bíwer Jeff - Bühnengehilfe
- Blaise Ramona - Tänzerin, Besen
- Chenet Jason - Big Band, Küchengeschirr
- Clemens Jos - Big Band, Stern und Wasser
- Da Silva Nisa - Tänzerin, Besen
- Fernandes Kelly - Gemüse, Besen
- Ferreira Ana-Patricia - Tänzerin, Besen
- Klein Serge - Erzähler
- Konsbrück Max - Gemüse, Küchengeschirr, Besen
- Martins Soraia - Tänzerin, Besen
- Pereira Teixeira David - Gemüse, Küchengeschirr, Besen
- Pereira Ventura Nilton - Gemüse, Besen
- Petrelli Muzio - Küchengeschirr, Big Band
- Puga Deborah - Gemüse
- Reuland Tessy - Küchengeschirr, Gemüse, Wasser
- Rocha João - Küchenuhr, Zauberlehrling (Traum)
- Scheffen Yannick - Klempner, Gemüse, Stern und Wasser
- Soares Patrick - Erzähler, Zauberlehrling
- Tangeten Steve - Küchengeschirr, Big Band, Besen
- Tavares Marcelo - Gemüse, Küchengeschirr, Besen
- Werner Jeff - Erzähler, Techniker
- Wolff Noé - Erzähler, Zauberer
- Zens Kevin - Bühnengehilfe



Gespenssternuecht (arr. vum Luc Rollinger)

Das Lied vom Anderssein

Der musikalische Wasserhahn

Katzen-Tatzen-Tanz

Karottenboogie

Lego

Der Zauberlehrling

PAUSE

Chansons et Poèmes:

- Présentation des acteurs
 - La fourmi
 - Litanie des écoliers
 - La cane de Jeanne
- Ma famille est formidable
 - Le cancre
 - Rap du bain
- Le temps des vacances
 - Le nuage
 - ZAZ: je veux

Alves Meireles Dany
Araújo Teixeira Diogo
Birsens Alana
Bourg Leo
Craveiro Almeida Miguel
Delcominette Alex
Denter Laura
Elsen Claire
Ferreira Martins Wilson
Ferreira Pipa Daniela
Goncalves Pereira Luis Filipe
Mannes Pol
Petrelli Muzio
Pimenta Rocha Claudia
Roque Da Silva Matilde

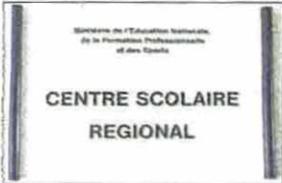


Da Silva Ribeiro Adriana - Bühnendekor, Requisiten
De Sousa Valente Carlos - Bühnendekor, Requisiten
De Sousa Valente Jorge - Bühnendekor, Requisiten
Lucas Gil - Bühnendekor, Requisiten
Marques Macedo Mélanie - Bühnendekor, Requisiten
Tumelero Stephen - Bühnendekor, Requisiten

Wenn alle gemeinsam an einem Strang ziehen

Alex Fohl

Im Laufe von 30 Jahren hat sich in Echternach ein pädagogisches Konzept entwickelt, das inzwischen Pilotprojektcharakter hat. Das „Centre scolaire régional“ vereint auf einem einzigen Campus Vor- und Primärschule sowie „Education différenciée“. Daneben sind im Zentrum Schulinspektorat, fachliche Betreuungsdienste und die beratende „Commission médico-psycho-pédagogique“ untergebracht.



Multidisziplinäre Anlaufstelle für Eltern: das regionale Schulzentrum in Echternach



Fotos: Isabella Fintz

Machen gemeinsame Sache: (v.l.n.r.) Gil Steinbach (Leiter der EDIFF in Echternach), Peggy Lommel (Logopädin), Claudine Olinger (Erzieherin) und John Peffer (Lehrer)

2003

EU-Jahr der Behinderten

Auf Initiative von Anna Diamantopoulou, Kommissarin für Beschäftigung und soziale Angelegenheiten, hat die EU-Kommission 2003 zum Jahr der Behinderten erklärt. Die Initiative geht auf Forderungen in der beim Gipfel von Nizza (Dezember 2000) verabschiedeten Sozialagenda zurück. Mit einem Finanzrahmen von 12 Mio. € ausgestattet hat sie zum Ziel, die Öffentlichkeit für die Rechte von Behinderten zu sensibilisieren sowie die Diskussion über die Verbesserung der Chancengleichheit anzuregen. Dass spezifische und zielgerichtete Maßnahmen unerlässlich sind, zeigt eine Eurobarometer-Umfrage zum Thema „Europäer und Behinderung“. Laut dieser Umfrage sprechen sich 97% der befragten EU-Bürger (16.000 Personen in allen EU-Mitgliedstaaten) für die Verabschiedung von Zusatzmaßnahmen aus, welche die Integration Behinderter in die Gesellschaft verbessern. Aus dieser Umfrage geht u.a. hervor, dass 38 Mio. Personen (10% der Bevölkerung der EU) an einer Behinderung leiden. U.a. meinen 97% der Europäer, dass die Teilnahme am gesellschaftlichen Leben für Behinderte sehr schwierig ist und mehr gemacht werden könnte, um ihre Integration zu verbessern. In Luxemburg koordiniert das Familienministerium die Kampagnen, die im Laufe des Jahres in Zusammenarbeit mit den Behindertenvereinigungen organisiert werden. Laut Joëlle Ludewig, „Attachée“ im Familienministerium, geht es 2003 um die Botschaft, dass der Umgang mit Behinderten keine Frage der Wohltätigkeit und Nächstenliebe, sondern vorrangig eine Frage der Rechte ist. Der offizielle Startschuss des Behindertenjahres fällt am 26. Januar in Athen.

Unterhaltsarbeiten sowie praktische handwerkliche Tätigkeiten. Auch heilpädagogische Maßnahmen kommen zum Zug. In fachlicher Einzel- oder Gruppenbetreuung werden Wahrnehmung- und Ausdrucksfähigkeit stimuliert. Interessant am Echternacher Modell ist die Verzahnung der Vor- und Primärschule mit der

„Education différenciée“. In verschiedenen Fächern findet ein Austausch zwischen EDIFF- und Primärschülern statt. So können Berührungängste abgebaut und gemeinsame Schulprojekte verwirklicht werden.

Ein gutes Beispiel hierfür sind die gemeinsamen Schultheaterproduktionen, bei denen Kinder aller Unterrichtsbereiche mitwirken. Der Schülerbeitrag beschränkt sich dabei nicht allein auf das Theaterspielen; auch die Dekors werden in der hauseigenen EDIFF-Werkstatt gefertigt.

Das integrative Echternacher Schulkonzept, das durch praktische pädagogische Zusammenarbeit gelebt wurde, dient inzwischen als Steilvorlage für die reformbedürftige Schulpolitik.

Vorzeigeprojekt

Im Juli 1998 legten die Initiatoren den kommunalen und staatlichen Behörden ihr pädagogisches Projekt vor. Unter der Bezeichnung „Integriertes Schulzentrum“ verbirgt sich ein pädagogisches Netzwerk, das an einem einzigen Standort Vor- und Primärschule, „Education diffé-

renciée, Schulinspektorat sowie psycho-pädagogische und medizinische Betreuungsdienste vereint. Verwaltet wird das Verbundsystem von der Gemeindeverwaltung, dem Leiter der „Education différenciée“ und dem zuständigen Schulinspektor.

Für Unterrichtsministerin Anne Brasseur ist das Echternacher „Centre scolaire régional“ inzwischen ein Vorzeigeprojekt, dem andere folgen sollen. Die Gemeinde Betzdorf hat inzwischen Ähnliches in Roodt-Syr vor. Auch in Roeser gibt es Integrationsbemühungen.

Zudem plant Echternach einen Ausbau der bestehenden Strukturen. U.a. sind neue Klassensäle, zusätzliche Werkstätten und Büroräume sowie ein regionales pädagogisches Dokumentationszentrum im Schulkomplex an der Sauer vorgesehen.

Personalmangel

Dennoch fehlt es an Personal. Dieser Mangel ist nicht zuletzt auf den staatlichen Verteilungs-

schlüssel (Numerus clausus) zurückzuführen, der nur tröpfchenweise neue Planstellen vorsieht. Erst im vergangenen Jahr seien erstmals nach zehn Jahren wieder drei Posten in der „Education différenciée“ geschaffen worden, so Claudine Olinger, diplomierte Erzieherin im Echternacher EDIFF-Zentrum. Auch in diesem Jahr seien fürs ganze Land lediglich drei neue Stellen eingepflanzt.

Im Gegensatz dazu gibt es im Primärschulbereich – hier sind die Kommunen zuständig – einen Einstellungsautomatismus, der neue Lehrposten vorsieht, wenn die zulässige Schülerzahl überschritten wird.

Trotz Personalmangel überwiegt in Echternach eine positive Grundstimmung. Verständlich, zumal dort Erstaunliches geleistet wird. Neu an den über 30 Jahre währenden Integrationsbestrebungen sei das vernetzte Vorgehen, so Gil Steinbach, Erzieher von Beruf und Direktionsbeauftragter des Echternacher EDIFF-Zentrums. Auf dem gleichen Campus arbeiten Lehrer und Erzieher. Vor Ort ansprechbar sind ebenfalls der zuständige Schulinspektor sowie der psycho-pädagogische und medizinische Beratungsdienst. Auch die Eltern werden eng in die pädagogische Planungsarbeit einbezogen. An Ansprechpartnern fehlt es ihnen sicherlich nicht.

Fazit des Besuchs in der Abteistadt: Schulische Integrationsmodelle wie jenes in Echternach tragen zu toleranteren Umgangsformen bei. Kleine Kinder sind unbefangen, so das Credo erfahrener Sonderpädagogen. Diese Unbefangenheit lässt sich im gezielten Umgang mit dem Anderen erproben. Das gemeinsame Theaterspielen bietet hier eine geeignete Plattform. – Nach dem Motto *Gegenseitiges Kennenlernen im großen Kreis*. „Macken hat jeder, und wer keine hat, hat doch eine ... jene, keine zu haben, so der Integrationslehrer John Peffer.

Im Kreis der Kleinen sind alle gleich. Von den Kindern könnten Erwachsene lernen, dass wahre Größe keinen Unterschied macht.



Soziale Umgangsformen spielerisch erlernen



Individuelle Betreuung: das A und O der „Education différenciée“



6) projets

- cohabitation au LTJB Grevenmacher
- cohabitation au nouveau Lycée à Junglinster

**Centre
d'Education Différenciée
15-19, rue du Chemin de Fer**

**b.p. 147
6402 ECHTERNACH**

ced.echternach@ediff.lu

Tél.: 72 69 28

Fax : 72 71 06

Echternach, septembre 2009

concerne: réunion au Lycée Technique Joseph Bech à Grevenmacher en date du 15.05.09

sujet : collaboration entre le LTJB - régime préparatoire et les Centres d'Education différenciée régionaux Roodt-Syre et Echternach ; rapport

présents : Messieurs Gilles Estgen, directeur ; Romain Kayser, directeur adjoint ; Carlo Goebel, chargé de la direction du régime préparatoire ; Pierre Reding, inspecteur de l'enseignement fondamental ; Gil Steinbach, chargé de la direction du CED Echternach

L'entrevue a été initiée par Monsieur Pierre Reding sur un questionnaire récent de Monsieur Gil Steinbach quant à une éventuelle intégration d'élèves du CED Echternach au Lycée technique Joseph Bech, régime préparatoire.

Suivant la politique en matière d'intégration scolaire, et à l'instar d'autres projets d'intégration scolaire au niveau postprimaire à travers le pays, le principe de la collaboration entre les 2 structures scolaires trouve l'accord de tous les interlocuteurs présents. En fait, depuis quelques années déjà, la collaboration existe du fait de la mise à disposition partielle d'enseignants du LTJB pour les besoins du CED Echternach.

A l'heure actuelle, se pose la question de l'implantation éventuelle d'une classe de cohabitation du CED Echternach (ou/et Roodt-Syre) au LTJB. Cette cohabitation devrait favoriser et l'intégration sociale et l'intégration scolaire d'élèves des CED régionaux (Echternach et Roodt-Syre).

Au fil de la discussion il s'avère que le principe de la collaboration est acquis mais qu'il y a lieu de procéder en étapes pour la réalisation à moyen terme de classes de cohabitation au LTJB. Cette progression en étapes est en grande partie due au fait que le LTJB est actuellement à court de locaux et que des salles pour les besoins de classes de cohabitation des CED régionaux ne seront disponibles qu'au terme du projet d'extension (en cours) du site.

Dès la prochaine rentrée scolaire cependant, les responsables du LTJB pourront mettre à la disposition d'élèves des CED régionaux les ateliers scolaires ainsi qu'un encadrement pédagogique approprié à raison de 2 journées/semaine (de préférence lu, me, ve). Ainsi, des groupes de jeunes (12 à 16 ans) des CED régionaux se verront offerts des activités pratiques (ateliers : bois, métal, technique, coiffure, cuisine, créativité, ...) aux heures de cours obligatoires (7.35 à 13.50), ainsi que des activités à options (loisirs) jusqu'à 16.15 heures, ces horaires pouvant être adaptés aux besoins des élèves des CED régionaux. Au cas où le groupe d'élèves à prendre en charge dépasse le nombre de 6 (avec un maximum de 10 élèves), la présence d'une 2^e personne est requise.

Des groupes scolaires des CED régionaux étant sur place à raison de 2 journées/semaine, l'on peut envisager également la participation à plein temps d'élèves individuels des CED régionaux aux cours des classes à apprentissages fondamentaux et autres modules, vu qu'un suivi de la part des CED peut être assuré.

En vue d'intensifier la collaboration, la direction du LTJB envisage l'engagement d'un éducateur gradué aux fins de faire la liaison entre les 3 écoles concernées et les élèves qui profitent de l'intégration.

Dans les semaines à venir, et au fur et à mesure que progresse la planification de l'année scolaire 09/10 au LTJB, la direction soumettra des propositions concrètes quant à une prise en charge de groupes d'élèves des CED régionaux.

Gil Steinbach

Service de l'Education différenciée

Centre d'Education différenciée Echternach
Centre d'Education différenciée Roodt-Syre
Equipe multiprofessionnelle de l'ens. secondaire

Adresse postale :
b.p. 147
6402 ECHTERNACH

Monsieur Romain Kieffer
Directeur du
nouveau Lycée à
Junglinster

L - 2926 Luxembourg

Echternach, le 13 janvier 2011

concerne : projet de cohabitation au nouveau Lycée à Junglinster

Monsieur le Directeur

Par la présente, nous nous permettons de vous soumettre nos idées quant à une cohabitation de classes d'éducation différenciée au nouveau Lycée à Junglinster, tout en nous réjouissant de l'accueil favorable que vous avez réservé à notre demande lors de notre entrevue récente.

Les écoles spécialisées de l'Education différenciée accueillent des élèves à besoins éducatifs spécifiques soumis à l'obligation scolaire, de même que des jeunes qui ont dépassé l'âge de la scolarité obligatoire. L'instruction scolaire de ces élèves vise leur autonomie personnelle, leur participation à la vie en société ainsi que le passage de l'école vers la vie active.

Dans le souci d'une intégration scolaire et sociale progressive, les institutions scolaires de l'Education différenciée cherchent le contact avec l'enseignement ordinaire. Ainsi, de nombreuses écoles spécialisées vivent différentes formes de collaboration, de cohabitation et d'inclusion avec les écoles communales de l'enseignement fondamental. Depuis quelques années également, certains lycées collaborent sous différentes formes avec les écoles spécialisées de l'Education différenciée (mise à disposition d'enseignants, offre de cours pratiques, cohabitation). Le Gouvernement souscrit à cette politique d'inclusion scolaire en réservant des salles de classe dans les nouveaux bâtiments scolaires de l'enseignement secondaire.

Dans cet esprit, les Centres d'Education différenciée régionaux Echternach et Roodt-Syre, qui collaborent déjà avec le Lycée technique Joseph Bech à Grevenmacher, recherchent activement leur implication dans le projet pédagogique du nouveau Lycée à Junglinster. De même, l'Equipe multiprofessionnelle de l'Education différenciée qui accompagne les jeunes à besoins éducatifs spécifiques intégrés à plein temps dans l'enseignement secondaire, est intéressée à une participation active au projet pédagogique au Lycée à Junglinster.

Suite à ces préliminaires, nous aimerions vous présenter nos réflexions par rapport à notre participation au projet pédagogique du nouveau Lycée, et vous faire part de nos besoins en infrastructure, tout en précisant qu'il s'agit de propositions soumises à votre accord et tributaires des planifications en cours.

Projet pédagogique ; proposition

L'instruction scolaire des jeunes à besoins éducatifs spécifiques fait partie intégrante du projet pédagogique au nouveau Lycée à Junglinster. La présence de ces adolescents sur le site et leur participation active à la vie scolaire prolongent utilement les efforts d'intégration et de cohabitation scolaires entrepris sur les sites de l'enseignement fondamental à Echternach et à Roodt-Syre pour les élèves plus jeunes. De même, les élèves intégrés à plein temps dans l'enseignement fondamental et qui transitent vers l'enseignement secondaire, trouvent leur place dans ce projet.

La communauté scolaire et la vie scolaire englobent tant les élèves à besoins éducatifs spécifiques que leurs enseignants.

Outre l'inclusion scolaire, ce projet vise le renforcement réciproque des compétences professionnelles en vue d'une prise en charge optimale de tous les élèves présents sur le site.

Dans l'esprit d'une inclusion scolaire des jeunes à besoins éducatifs spécifiques dès le début, il importe de prévoir la participation des enseignants de l'Education différenciée à la phase préparatoire du projet. Les différentes formes de collaboration et d'échange de même que les missions des différents collaborateurs seront à établir par un groupe de travail.

Besoins en infrastructure ; proposition

Les classes d'Education différenciée au Lycée nécessitent l'accès à l'ensemble du bâtiment scolaire. Ainsi, les élèves profitent e.a. du restaurant scolaire, des infrastructures sportives, de la bibliothèque, des ateliers polyvalents, de la cuisine scolaire, de la cour de récréation. Les enseignants ont accès aux facilités technologiques, à la documentation et au matériel pédagogique. L'infrastructure à disposition se situe de préférence au rez-de-chaussée dans une aile fréquentée par l'ensemble des élèves du cycle inférieur de l'enseignement secondaire.

Les minibus de transport spécial auront accès direct à une entrée (principale ou secondaire) du bâtiment avec possibilité de stationnement prolongé.

L'infrastructure spécifique(*) comprend :

- 2 salles de classe avec kitchenette (lavabo / eau chaude / frigo), tableau noir, accès au réseau informatique et accès téléphonique direct
- 1 local plus réduit faisant fonction de bureau, de lieu de consultation pour parents, de retrait/repos pour des élèves individuels
- Sanitaires comprenant une toilette/douche aménagée pour personnes handicapées
- 1 local au sous-sol pour le dépôt de matériel de réserve, de vélos, de mobilier
- Abri couvert pour 1 minibus

(*) infrastructure idéale sous réserve de faisabilité

Tout en vous remerciant d'avance de votre bienveillance et en nous réjouissant de notre collaboration et cohabitation futures, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour les institutions d'Education différenciée concernées

Jackie Hauffels
Coordinatrice
EMP secondaire

Paul Feitler
Chargé de la direction
CED Roodt-Syre

Gil Steinbach
Chargé de la direction
CED Echternach

Copie à Madame Marianne Vouel, Directrice de l'Education différenciée



- 7) DVD « inclusion scolaire » en pratique
- extrait de « Méli Mélo »
 - Hans Wocken zum Thema : Inklusion